

Règlement du stage de pilotage -25cv

Ce stage est destinés aux pilotes licenciés à partir de 7 ans concurrent de la catégorie -25cv (de 40cc à 80cc 2 temps et 50cc à 125cc 4 temps) sur la piste homologué FFMoto de Vendevre (14) sous Caen le dimanche 22 avril 2012 de 13h à 18h.

Article 1 – MODALITES D'INSCRIPTIONS :

Les bulletins d'inscriptions sont à retourner accompagnées du ou des chèques correspondants exclusivement par courrier à :

Team WBRacing Compétition
M. Bourgeois Wayne
Le Fromentais
53390 La Rouaudiere
wayne.bourgeois@gmail.com

Elles seront enregistrées par ordre d'arrivée (cachet de la poste faisant foi) dans la limite des places disponibles. Toute inscription effectuée sous une autre forme (téléphone, mail) sera refusée, **tout dossier non complet ne sera pas retenu.**

Pour ceux qui le désirent une adhésion de 15 euros à l'association est possible. Celle ci vous fait bénéficier de **réduction avec les partenaires.**

Nous vous rappelons que pour piloter il faut être munis d'une licence en cours de validité délivré par la F.F.M. soit National Compétition A ou B. et National Junior Compétition (saison 2012) ou délivré par l'UFOLEP R3 (2011/2012).

Article 2 – DESISTEMENT :

Possibilité de souscrire à l'assurance annulation (20€) sur le formulaire d'inscription. Cette assurance donne droit à un remboursement (sauf raison météo) de **50% sans justificatif médical** et à **100% avec justificatif médical** jusqu'à une semaine avant la date de roulage. A moins d'une semaine, chaque demande sera étudiée au cas par cas.

Aucun remboursement ne sera effectué si vous ne souscrivez pas à l'assurance annulation

Article 3 – VERIFICATIONS :

Vérifications Administratives : l'accueil se fera à partir de 12h au « club house » de la piste.

Chaque pilote devra présenter :

- la licence en cours de validité
- le C.A.S.M.

Vérifications Techniques :

- **La machine** : Les motos seront contrôlées par les techniciens de l'organisation : les pneumatiques, les systèmes de freinage, la transmission (kit chaîne) devront être en bon état, la moto ne devra pas avoir de fuite de liquide (refroidissement ou huile). L'échappement devra être homologué, la limite de bruit est fixée selon les exigences du circuit; un contrôle par sonomètre pourra être effectué.

Nous nous réservons le droit de demander la remise en état ou la suppression d'un élément qui pourra nous paraître dangereux, sans quoi nous vous refuserons l'accès à la piste.

- **Équipement** : casque homologué, bottes, gants, combinaison en cuir ou pantalon et blouson en cuir, et une protection dorsale.
Nous avons la possibilité de vous louer des combinaisons de compétition homologuées à 40 euros la journée avec un chèque de caution de 250 euros. Il faudra bien évidemment nous préciser la taille sur le bulletin d'inscription, la quantité est limitée.

Article 4 – DEROULEMENT DU STAGE :

L'ouverture du circuit se fera après les contrôles administratifs et techniques.

- **12h** Arrivée des stagiaires - Contrôle administratif - Café d'accueil - Présentation du moniteur.
- **12h30** Découvertes du circuit à pied avec le moniteur
- **13h** Entrée en piste
 - Positionnement sur la moto
 - Étude des virages
 - Trajectoires
 - Freinage en courbe
 - Ré-accélération dans les virages
 - Style de conduite sportive
- **18h** Fin du stage

Article 5 – MONITEUR :

La formation sera dispensé par Christophe Boucher disposant d'un brevet d'état d'éducateur sportif. Ex-pilote du championnat français et du championnat du monde d'endurances.

Article 6 – PISTE DE VENDEVRE :

La piste de Vendevre dans le Calvados est un choix stratégique de l'association pour trois raisons :

- La piste de karting qui développe 1060m et est homologuée par la FFMoto. Ce circuit correspondant aux exigences des petites catégories.
- La piste fait partie de deux championnat inter-régional : Le Trophée Ouest d'Endurances FFM et du Trophée Grand Ouest de vitesse.
- La piste est gérer par deux clubs de vitesses (Mobs Actives 14 & Motos Actives 14)

La situation:

Situé aux confins de la plaine de Caen Falaise, au cœur du Calvados et au pied des premiers contreforts du Pays d'Auge, le site de la Piste de Vendevre est à mi-chemin des villes Augeronnes de MEZIDON-CANON et de St PIERRE SUR DIVES.

Pour s'y rendre, il faut quitter la D40 St Pierre/Caen face à l'ex usine ISOROY pour prendre la route d'Ernes (D131) et le circuit est alors à environ 2km de cette intersection. Un panneau "Piste de Sports Mécaniques" est en place au rond point du pied de la D131 ainsi qu'au rond point principale de St Pierre sur Dives

Coordonnées GPS: Nord 49.01.02.26/Ouest 0.04.45.72



Article 7 – REGLES D'ORGANISATION :

Les véhicules doivent être stationnés exclusivement sur le parc coureur, en maintenant un accès libre pour les secours. Les pilotes et accompagnateurs ont accès uniquement à la zone « parc coureurs » et zone publique, les autres zones de l'enceinte du circuit leur sont interdites. L'accès au pit-lane est interdit aux personnes mineures et aux animaux. Un seul accompagnateur par moto roulante sur circuit est autorisé sur la pit-lane sur le circuit de Vendevre.

Comportement : chaque pilote est responsable de ses biens et de ses accompagnateurs. En cas d'incivilités de la part du pilote ou de ses accompagnateurs envers les membres de l'organisation ou les officiels de piste, le pilote se verra refuser l'accès au circuit.

Environnement : des sanitaires sont à la disposition des participants. Les lieux communs et la zone « parc coureurs » doivent rester propres, les poubelles et les verres devront être déposés dans les bacs prévus à cet effet.

Les incidents pouvant survenir en cours de journée ou les conditions météorologiques défavorables ne peuvent être cause de remboursement.

Toute dégradation pourra faire l'objet de poursuite.

Fiche d'inscription

Stage de pilotage du 22 avril 2012 à Vendevre dans le Calvados.

Nom:.....Prénom :.....
Adresse.....
Code Postal :.....Ville :.....
Téléphone :.....Portable :.....
Mail:.....@.....
Club :.....n° d'adhérent de l'association :.....
Licence :

Moto :

- Genre :
 - Pocket-Bike
 - Dirt-Bike/Pit-Bike
 - Boite de Vitesse
 - Scooter
 - Cyclomoteur
- Marque :
- Type :
- Cylindrées :
- Pneumatiques :
 - Slick
 - Intermédiaire
 - Pluie

Assurance Annulation : (10 euros)

Location de Combinaison 40€ : oui non Taille :

Ci-joint, le règlement à l'ordre du WBRacing Compétition pour le stage de pilotage ainsi qu'une enveloppe affranchie (0,60€) libellée à mon adresse pour la confirmation (si vous n'avez pas d'adresse mail). Vous avez la possibilité de nous adresser la somme en 2 chèques sachant que le premier sera encaissé à la mi-mars et le second avant le roulage.

Tout dossier non complet (bulletin d'inscription, règlement, copie licence) sera considéré comme non retenu.

Si ma participation est retenue, je m'engage à respecter le règlement du stage dans son intégralité, et à me soumettre aux contrôles administratifs et techniques. En cas de dépassement du niveau sonore (norme du circuit en vigueur) ou le non-respect d'un des points de sécurité constaté par les officiels, je ne pourrais prétendre ni au stage, ni au remboursement de mon inscription.

Décharge de responsabilité :

Le pilote déclare avoir pris connaissance des conditions de participation pour ce stage et s'engage à respecter les indications de sécurité fournies par les organisateurs. Le pilote décharge l'organisateur de toutes les responsabilités quant aux incidents survenant de son fait durant cette journée à sa personne et accompagnateurs ainsi qu'aux dégradations pouvant survenir sur la piste, ses abords et ses stands.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à _____ le _____.

Signature, mention « lu et approuvé » :

**A retourner : WBRacing Compétition - M. Bourgeois Wayne - Le Fromentais - 53390 La Rouaudière
Plus d'information : Mel Delamarre : 06 65 91 53 91 ou 09 81 24 19 81**

Vos coordonnées seront susceptibles d'être communiqués à nos partenaires exclusifs